

MOT DU MAIRE

Chères Revilloises, chers Revillois,

Peut-être avez-vous déjà visionné la vidéo que j'ai enregistrée à l'occasion de la présentation des Vœux du Maire et de la Municipalité pour 2022, et je vous en remercie. A défaut, je vous engage à le faire, selon le mode opératoire décrit ci-dessous, pour prendre connaissance, notamment, des projets et réalisations de 2022, de compétence communautaire votés en Conseil de Communauté le 28 janvier dernier et de compétence communale qui seront présentés en Conseil Municipal en mars prochain, lors d'une séance consacrée au vote du budget.



Vous pouvez, dès à présent, profiter d'une rediffusion sur notre site internet, sur Facebook ou en scannant le QR-code ci-contre.

Notre second feuillet 2022 « Les élus vos informent » est riche d'informations importantes qui ne manqueront pas de retenir votre attention. Je vous en souhaite une bonne lecture.



Bien à vous, 4ves Guesnard

FIBRE OPTIQUE, C'EST PARTI!



Les travaux d'installation de la fibre optique sont à présent terminés et c'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons son ouverture à la commercialisation à compter de la mi-février. Vous pourrez alors profiter de ce qu'il y a de mieux en terme de connectivité à notre époque multipliant ainsi votre débit internet de 250 fois ! Pour connaître les modalités d'accès à la fibre, nous vous proposons de vous rendre sur www.berryfibreoptique.fr afin de

tester votre éligibilité et de découvrir les Fournisseurs d'Accès à Internet présents sur la commune.

LE PARIS-NICE PASSE À REUILLY!



Reuilly fera partie du tracé du Paris-Nice 2022. Rendez-vous le 8 mars à partir de 11h30 pour voir le passage des cyclistes lors de la 3ème étape de cette célèbre compétition française : Route de Vierzon, Route d'Issoudun et Route du Bas-Berry. La

RD918 sera donc fermée à la circulation automobile et des déviations seront mises en place. **Des points de rassemblement seront délimités** pour soutenir les cyclistes. Plus d'informations sur paris-nice.fr.





APPEL À CANDIDATURES

La commune recrute une personne pour accueillir la population à la borne de téléconsultation et pour rejoindre l'équipe d'animation sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

- Borne de téléconsultation : les mercredis de 17h à 19h et les vendredis de 10h à 12h
- TAP : les mardis et les vendredis de 15h à 16h45

Vous êtes rigoureux(se), organisé(e) et avez des capacités relationnelles, adressez votre candidature à Monsieur le Maire (lettre de motivation manuscrite et CV).

VACCINATION COVID-19

Une nouvelle session de vaccinations contre la Covid-19 s'est déroulée le mardi 25 janvier regroupant enfants et adultes. 66 adultes et 4 enfants ont pu recevoir leur 1ère, 2ème ou 3^{ème} dose.

Une nouvelle date est déjà programmée le mercredi 23 février, informations et inscription au 02 54 03 49 00.





PERMANENCE DES ÉLUS

Les prochaines permanences des élus se dérouleront :

les samedis 12 février et 12 mars de 10h à 12h.

Ces permanences vous permettent de rencontrer un ou plusieurs élus en mairie et de discuter de sujets qui vous concernent et/ou qui concernent la ville.

BANQUE ALIMENTAIRE

Prochaines dates d'ouverture :

- mercredi 9 février
 - mercredi 23 février

BORNE DE TÉLÉCONSULTATION

Le cabinet de téléconsultation est ouvert le lundi de 10h30 à 12h, le mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 10h à 12h. Pour prendre rendez

-vous, Il suffit d'appeler la mairie au 02 54 03 49 00 aux horaires d'ouverture. Pour le créneau du lundi matin. n'est nécessaire de se faire inscrire à la mairie en cas de besoin urgent.

Les administrés peuvent donc se présenter à la borne spontanément.





À la suite de la détection d'un cas d'infection Influenza Aviaire confirmé dans le département de l'Indre, il est primordial, pour l'ensemble des détenteurs de volailles de basse-cour ou d'oiseaux captifs de réaliser une déclaration à l'aide du Cerfa 15472*02 (disponible en mairie) à retourner à la mairie ou par la démarche en ligne sur https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/ rubrique

« Démarches », « Particulier », « Toutes les démarches » puis « Déclarer la détention de volailles ».

De plus, pour ces détenteurs, il est obligatoire :

- de confiner les volailles ou de mettre en place des filets de protection sur les basses-cours,
- d'exercer une surveillance quotidienne des animaux,
- d'appliquer l'ensemble des mesures de biosécurité.



Pour Les Seniors

PASS SENIORS 2022

Vous avez reçu l'édition 2022 du Pass Seniors avec encore plus d'activités et de services qu'en 2021. Nous vous invitons à retourner en mairie la dernière page avec vos renseignements et autorisations afin de continuer d'obtenir de facon régulière toute l'information qui vous est destinée.

BALADE MENSUELLE

La sortie du mois, vous emmènera le mercredi 23 février prochain dans le village des amoureux : Saint-Valentin. Vous recevrez prochainement les informations par voie postale.



AUGMENTATION DE LA REDEVANCE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Comme vous le savez probablement, les déchets ménagers sont collectés par les services de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun (CCPI) les vendredis matin (et les mardis matin en plus pour le centre-ville). Le tri des sacs de matières recyclables est assuré par la plate-forme du SICTOM d'Issoudun et les sacs noirs partent au centre d'enfouissement géré par COVED à Châtillon-sur-Indre.

DES LOIS QUI ÉVOLUENT AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

Tout d'abord au niveau régional avec le Plan Régional des déchets du Centre-Val de Loire qui impose la réduction des capacités autorisées dans les centres d'enfouissement. Et plus largement au niveau national avec, d'une part, la loi de finances 2020 pour l'enfouissement des déchets qui a durci la situation fiscale liée à l'enfouissement et les pénalités de tonnages et de traçabilités non-conformes (faisant augmenter d'environ 50% le coût du traitement des déchets en 2021) et d'autre part l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes sur les centres d'enfouissement qui fera passer la tonne de 18 € en 2020 à 65 € en 2025. Ce sont donc 200 000 € supplémentaires, chaque année, qui viendront s'ajouter à la facture d'enfouissement de la CCPI, à tonnage constant.

UNE AUGMENTATION DE LA REDEVANCE

Chaque année, la redevance qui subissait une augmentation de 0,9% dite du « coût de la vie » va, à partir de cette année, augmenter de façon plus importante (+9,5% en 2022). Le 16 septembre dernier, les maires et vice-présidents de la CCPI ont proposé, à l'unanimité, d'augmenter cette redevance et le 26 novembre, le Conseil Communautaire a entériné cette hausse.

À Reuilly, cela se traduira par une augmentation allant de 6€ à 13€ par semestre selon la composition du foyer.

Toutes les collectivités de France seront touchées par cette augmentation et certaines dans de plus grandes proportions encore!

L'AVENIR DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Une solution est de **s'allier au SYTOM de Châteauroux**, un centre de tri qui, après quelques travaux d'agrandissement et de modernisation, assurerait le tri de toutes les collectivités du département.

Dans ce contexte, le SYTOM a déjà proposé une entente intercommunale que la CCPI et le SICTOM de Champagne berrichonne ont rejointe. En sus, des conclusions sur une étude départementale d'optimisation de la gestion des déchets sont attendues avant l'été.





Venez découvrir les sculptures de Marc PETITNET et les photographies d' Elisabeth CHELOT du 12 février au 9 février à la Maison de Reuilly!

TÉLÉTHON

Imagin'Reuilly

nous dévoile le bilan des dons et des actions du Téléthon en 2021 : 3 928,75 € ont pu être dégagés des différentes manifestations. L'association souhaite remercier tous les acteurs qui ont permis la réunion de cette somme.

10

PROCHAINES MANIFESTATIONS (PRÉVISIONNEL SELON CONDITIONS SANITAIRES)

- ◆ 8 JAN. → 9 FÉV. : Exposition de Louis STECKEN (peinture) à la Maison de Reuilly,
- ♦ **4 FÉV.** : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,
- 6 FÉV. : Saint-Vincent Saint-Blaise du Comité de St Vincent St Blaise à la Salle des fêtes (Annulé),
- ♦ 6 **FÉV.** : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,



- ◆ 7 ET 9 FÉV. : Stage pour les jeunes organisé par le Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- ◆ 10 FÉV. : Concours Loisir organisé par l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT
- ♦ 12 FÉV. → 16 MAR. : Expositions de Marc PETITNET (sculpture) et d'Elisabeth CHELOT (photographie) à la Maison de Reuilly,
- 17 FÉV. : Assemblée Générale du Gardon Frit à la Salle des fêtes,
- ◆ 20 FÉV. : Concours propagande organisé par l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- ♦ 4 MAR. : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- ♦ **5 MAR.** : Challenge Jérôme organisé par l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- 5 MAR. : Soirée déguisée organisée par Sab'Sand à la Salle des fêtes,
- ♦ 6 MAR. : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,

RÉSULTAT DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Les membres du jury du concours, après avoir longuement délibéré avec des étoiles plein les yeux, ont finalement placé la façade de **M. et Mme LOPEZ** en première place des participants particuliers. Côté vitrine de commerçants, c'est **le salon de coiffure L'Hair du Temps** qui s'est démarqué.

Les membres du jury et la municipalité souhaitent féliciter l'ensemble des participants et tout particulièrement les pompiers qui ont su ajouter une touche festive à la caserne!





LA PAROLE À L'OPPOSITION

Chères Reuilloises, chers Reuillois,

Dans notre programme, nous avions des ambitions en lien avec l'information à la population.

En effet, bien communiquer envers nos citoyens nous paraît essentiel pour notre commune. Le feuillet mensuel des élus est un moyen de communication qui manque souvent de complémentarité. C'est pourquoi nous allons proposer à l'équipe municipale d'étudier la possibilité d'implanter un panneau d'information lumineux au cœur de la ville. Plusieurs communes autour de nous en sont déjà équipées. Ce type de panneau visible de nuit comme de jour permet de communiquer très rapidement avec tous les administrés. Les informations diffusées seraient prioritairement municipales mais les associations pourraient s'en servir

Les informations diffusées seraient prioritairement municipales mais les associations pourraient s'en servir pour communiquer sur leurs évènements.

Cette proposition faisait partie de notre feuille de route et nous restons persuadés qu'elle serait très utile et appréciée de nous tous, surtout dans cette période ou la communication est primordiale.

Prenez soin de vous.

Contact: avanconsensemblepourreuilly@gmail.com, fou 07.81.09.70.86

Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain